

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

1

*Délégation à la Sécurité Routière*

Paris, le **JUIL. 2018**

SOUS-DIRECTION DE L'ÉDUCATION ROUTIÈRE  
ET DU PERMIS DE CONDUIRE

BUREAU NATIONAL DES DROITS À CONDUIRE

Affaire suivie par

Réf.

Maître Laureen SPIRA  
24 rue Marbeuf  
75008 Paris

Maître,

Par courrier en date du [ ] 2018, vous avez de nouveau appelé mon attention sur la situation du permis de conduire de M. .

Je vous informe que le stage de sensibilisation à la sécurité routière auquel il a participé les [ ] 2018 lui a fait bénéficier de la reconstitution de quatre points.

De ce fait, son permis de conduire est doté de huit points, à ce jour.

Veillez agréer, Maître, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le ministre de l'intérieur  
et par délégation,  
la cheffe de la section du permis à points  
du bureau national des droits à conduire

